Observation au Sujet d'une manie déterminée par la crainte de la mort, Suspenduë par un Spâme violent au bas ventre, et suivie d'un événement tragique, dont le tableau répète l'épouvente et l'horreur, Par M. h. Audoüin De Chaignebrun Médecin emploïé au traitement des maladies Epidémiques par ordre du Roy.

Aïant été envoïé par ordre de M. De Sauvigny Intendant de la Généralité de Paris dans la Paroisse de La Motte Tilly près Nogent sur Seine Election de Sens, au Sujet d'une Fièvre putride grave et Epidémique qui regnoit dans cette Paroisse depuis le commencement du mois de X^{bre} 1770. nous avons Le 11 Janvier 1771. M. M. Royer Médecin de Navarre Chirurgien à Nogent et moi, au hameau de L'ormeau vû Laurent Dupont âgé de 22 ans, Fils d'Etne Dupont que l'on nous a dit malade depuis Le 6. dud. mois de Janvier.

En Examinant et interrogeant ce malade ainsy que son Pere et sa Mere nous avons appris qu'il avoit été tellement épouventé par la crainte de la maladie épidémique dont il se croïoit attaqué, sans en avoir cependant les Symptômes qu'il disoit sans cesse qu'il mourroit, malgré ce que nous lui disions pour le rassurer.

Les Pere et la Mere de ce garçon nous ont dit que le S. Maget Chirurgien a Gumery l'avoit saigné du bras et purgé sans Succès, Que les nuits des 8. 9. et 10 Janvier il avoit eû des agitations, des mouvemens Convulsifs et que malgré eux, Il vouloit se lever, Nous sommes Convenus dans cette premiere Visitte d'une saignée du pied qui a été faite sur le champ. Nous avons revû ce malade le Lendemain matin, il avoit passé une nuit plus tranquile que les precedentes, n'aïant point eû de mouvemens Convulsifs.

Le poux paroissoit petit, peu vif, plus molet, que dur; La peau Etoit sans chaleur, la Langue comme dans l'Etat naturel; le Visage paroissoit pâle. Les yeux n'étoient point enflâmés, ny vifs. L'urine se filtroit en petite quantité, elle étoit comme l'urine de Jument Epaisse et blanche; La constipation étoit sy grande que ce malade n'alloit a la Selle qu'a la faveur des lavemens qui n'éxitoient d'Evacuation que des Crotins. l'abdomen étoit très contracté et rapproché pour ainsy dire contre les Vertébres Lombaires.

ARC 25 d 29
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Sur tout la région ombilicale. Le malade ne cessoit dire que quelques choses qu'on luy fit il ne guériroit pas.

Dans cet état nous avons prescrit la ptizane nitrée, l'eau de veau pour boisson et nourriture. des Lavemens d'eau tiède et ensuitte émoliens, des émoliens sur le bas ventre. Lors-qu'on a crû qu'il y avoit du relachement, on a tenté un minoratif composé de casse et de manne, qui n'a eû aucun effet; Le bas ventre a resté dans le même état. pendant quelques jours. le malade n'a presque plus voulu boire ny manger, il luy est insensiblement survenu des nausées et un Vomissement de tout ce qu'il avaloit. On a alors ordonné une saignée du bras les demis bains d'eau légèrement dégourdie, qui malgré tout ce qu'on a pû dire, ont été pris chaud. On a toujours dit de continuer les Lavemens et conseillé de substituer le petit Lait ou l'Eau de poullet a l'Eau de Veau et à la ptisanne nitrée dont on ne vouloit plus faire usage; On à prescrit des potions huileuses et quelques Vermifuges; dans l'idée que ce malade avoit des vers, comme ceux attaqués de la maladie épidémique de lad.e paroisse de la Motte, mais il n'a point voulu en faire usage.

Dans le tems que le bas ventre a paru reprendre son état naturel; que le Vomissement de tout ce que ce malade prénoit étoit presque cessé, il a renoncé a toute Boisson et nourriture pendant 10. Jours, et on s'est visiblement aperçu qu'il perdoit la raison; Au lieu de dire comme il disoit depuis quelques Jours qu'il n'avoit plus de souffle dans le corps, il crioit sans cesse L'écume a la bouche, qu'il n'avoit plus d'âme, qu'il seroit malheureux, qu'il brûleroit, qu'il patiroit, que les archers l'emmeneroient, Et qu'on le couperoit par morceaux. Dans ce 3.e periode de maladie on a fait 3. saignées de pied, et une à la jugulaire, on à conseillé les Bains a demy froids. les emulsions, les potions antispasmodiques; Comme ce fou ne Vouloit rien boire ni manger depuis 10 Jours. que son Esprit se derangeoit de plus en plus, que ses parans ne se décidoient point pour les bains, ni pour tout ce qui pouvoit empecher les progrés d'une phrénésie dont on craignoit Les suittes, On a proposé de faire conduire le phrénétique a l'hôtel Dieu de Paris, et on devoit le faire partir le 12. fevrier. Mais dans le moment qu'on devoit le faire partir il s'en jette deux fois de suite a l'Eau glacée, après quoy

il s'est mis

il s'en mit au lit plus tranquile qu'il n'avoit été ; Son apétit en revenu, à beaucoup mangé et bû, sur tout du lait, et du petit lait. Le Pere et la Mere ont crû qu'il étoit mieux, et qu'ils pouvoient attendre que l'extrême froid, fût diminué pour le transferer a l'hostel Dieu de Paris. Ce fou ayant la vüe Égarée depuis quelques jours et s'étant jetté a l'eau, on a conseillé de le lier ; Comme il étoit naturellement doux et qu'il n'avoit donné aucune marque de violence, au lieu de le lier on l'a laissé aller le lundi et le mardi gras chez les voisins manger des Beignets et boire du vin. La nuit du 13. au 14. Fevrier a 3 heures du matin dans le temps que le Pere et la Mere se croioient tranquile au lit le miserable s'est levé en fureur, a été prendre son Pere a la gorge, lui à massacré la tête a coups de serpe, et dans le même instant a attaqué sa soeur aussi a la tête, ces deux malheureux éfraïés et échapés de ces coups cruels ; ce furieux a sur le champ tué sa mere, son plus proche voisin, a blessé un autre voisin trés gravement a la tête, à ensuitte pris un tizon, des allumettes a mis le feu a sa maison, successivement a 5 autres maisons voisines, dans l'une desquelles a été brûlé une femme malade au lit, il étoit armé d'un Coûtre, couroit en furie comme un Lyon rugissant.

On prétend qu'il vouloit aller au hameau de froide paroi ; Mais que les habittans de ce lieu étant sortis pour garder leurs maisons l'auroient peut être obligé de se retirer dans des vignes sur une hauteur où il regardoit consumer les maisons où il avoit mis le feu : Ce furieux ayant mis l'Epouvante parmy les habitans de la Motte tilly et de Courceroi, on a sonné le tocsin, on a couru armé le chercher ; on l'a arreté, on l'amené aux Cavaliers de Maréchaussée de Nogent sur Seine, qui l'ont ramené par ordre de M le juge où il avoit commis ses Crimes. Il avoit alors la phisionomie changée ; les yeux qui lui sortoient de la tête étoient fixés, animés. il avoit l'air d'un furieux, et d'un criminel ; Il crioit sans cesse l'Ecume a la bouche. ô mon Dieu. Quand on lui a représenté sa mere et son voisin massacrés et tués a force de coups sur la tête, et qu'on luy à demandé s'il les reconnoissoit ; Il a repondu que oüi, qu'il ne scavoit pas comm^nt^ il les avoit tués, que c'étoit le mal qui lui avoit fait faire, en criant toujours. Ô Mon Dieu.

Nota. ce mani[aque] qui est actuellement dans un etat d'agitation, quelques fois de fureur il crie sans cesse et a une espece de faim canine. il est dans les prisons de Nogent sur Seine les fers aux pieds et aux mains et on lui fait son procès pour le renfermer

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

On à lieu de présumer que le fou avoit le principe nerveux naturellement faible et irritable, ce qui le rendoit dans sa jeunesse très craintif, comme l'a observé M. Le Curé de lamotte tilly; Que quant Il a crû être attaqué de la maladie Epidémique, il a eu si grande peur de mourir que le principe de ses nerfs et de sa raison ont été ébranlés et irrités; Que cette irritation a été suivie d'un resserrement, ou d'un spasme à tous les plexus nerveux du bas ventre, Que lorsqu'il a cessé celui du principe des nerfs à augmenté par gradation et à, au 4.e ou dernier période dégeneré en phrénésie furieuse la nuit du 13 au 14 fevrier. On croit aussy que quand le fou a commencé à dire qu'il seroit mal-heureux, qu'il pâtiroit, qu'il bruleroit, que les archers l'emmeneroient qu'il seroit couppé par morceaux, son Imagination s'est occupée de feu et de meurtre

Cet évenement terrible prouve que si la peur cause des morts subites L'Epilepsie et faut devenir fou, qu'on ne doit pas se fier, comme dit le proverbe, aux foux, paroîtroit-il comme celuy qui fait le sujet de cette observation doux comme un mouton; Cet évenement est encore une preuve notoire de la nécessité de renfermer les foux. ou de les sequestrer de la Société.

A Lamotte tilly près Nogent sur Seine le 20 fevrier 1771.

No. 80 73.